



FICHES MÉTIER 2026

Fiche métier du camion

Dépanneur remorqueur poids lourds



Dépanneur remorqueur poids lourds



Le dépanneur-remorqueur poids lourds intervient auprès de professionnels dont le véhicule est en panne ou accidenté. Il identifie le problème rencontré puis dépanne le véhicule, ou le remorque, en s'assurant de la sécurité de l'intervention.

Le dépannage consiste à réparer sur le lieu d'intervention (ou sur une aire sécurisée à proximité), il s'agit le plus souvent d'interventions mécaniques simples ou complexes (fourniture de carburant, remplacement de pneumatique...). Le remorquage consiste à évacuer le véhicule et à le transférer du lieu d'intervention vers un autre site.

EN QUOI CONSISTE CE MÉTIER ?

Conditions de travail et environnement

Le marché du dépannage-remorquage est libre sur l'ensemble du territoire français excepté sur les réseaux autoroutiers, voies expressives et ouvrages d'art ainsi que pour les activités de mise en fourrière. Les professionnels exercent alors leur activité par délégation de service public après avoir répondu à un appel d'offres.

Le dépannage-remorquage poids-lourds est principalement réalisé par des entreprises de dépannage spécialisées, peu nombreuses et concentrées sur les zones fortement urbanisées. Ces professionnels réalisent le dépannage, et si besoin le remorquage du véhicule, dans leur propre atelier ou dans une entreprise de réparation. Le dépanneur exerce l'activité sur des poids lourds (PL).

L'activité peut également être exercée par les concessionnaires, les agents ou les garagistes indépendants, en activité complémentaire.

Plusieurs permis, certifications ou habilitations sont demandés aux professionnels du secteur dont l'habilitation B2XL dépannage-remorquage de VE/VH, l'habilitation B2XL opération batterie d'un poids lourd, un ou plusieurs permis de conduire (C, BE, CE), la FIMO (Formation Initiale Minimum Obligatoire), la FCO (Formation Continue Obligatoire), les CACES (Certificats d'Aptitude à la Conduite En Sécurité) « chariot élévateur » et « grue auxiliaire ».

Activités et missions principales

Les activités du dépanneur remorqueur sont à la fois des activités techniques telles que :



- Evaluation des pannes avec mise en œuvre d'équipement de contrôle, avant décision de remorquage ou de dépannage,
- Dépannage de véhicules, comportant les interventions sur place, visant la remise en circulation,
- Remorquage de véhicule, comportant toutes opérations de relevage / levage / évacuation éventuellement sur plateau VHC, impliquant la maîtrise des équipements nécessaires, ainsi que la connaissance des règles de sécurité à mettre en œuvre.

Mais il exerce aussi des activités en relation avec l'organisation des interventions :

- Utilisation de la documentation technique,
- Mise en œuvre des règles de sécurité sur routes et autoroutes,
- Organisation de l'intervention,
- Entretien des équipements,
- Application des procédures qualité en vigueur dans l'entreprise.

Il assure aussi des activités en relation avec la gestion des interventions :

- Réception d'appels téléphoniques / accueil de la clientèle,
- Assistance client,
- Etablissement de tous documents utiles,
- Facturation et encaissement.

LES FORMATIONS

Ce métier est accessible :

CQP Dépanneur-remorqueur P.L.

0 établissement possible pour cette formation



Bac professionnel Maintenance des véhicules, option : véhicules de transport routier

55 établissements possibles pour cette formation

Bac professionnel Maintenance des véhicules, option : véhicules de transport routier

73 établissements possibles pour cette formation

LE(S) ÉVOLUTION(S) PROFESSIONNELLE(S)

- Technicien expert après-vente véhicule industriel
- Technicien mécanique véhicule industriel